

SOUS-SECRETARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE

Le Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il est composé du Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), du Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) et du Département de la sécurité publique.

Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)

La CICAD a fêté le vingtième anniversaire de sa création lors d'une réunion à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), en novembre 2006. En 1986, l'Assemblée générale de l'OEA avait créé la CICAD dans le cadre du Programme d'action interaméricain de Rio de Janeiro contre la consommation, la production et le trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes. Dix ans plus tard, en décembre 1996, l'Assemblée générale a adopté la Stratégie antidrogues dans le Continent américain et officialisé le concept de responsabilité partagée en tant qu'axe de la politique de lutte contre les drogues dans la région.

À la réunion de Santa Cruz de la Sierra, les délégués ont réaffirmé que ces deux textes constituaient le cadre de référence de la politique continentale en la matière. Les principes énoncés dans ces documents ont permis à la CICAD de devenir l'instrument politique d'un consensus large et durable pour le contrôle de la production, du trafic et de la consommation des drogues illicites dans la région. Les délégués ont décidé de ne pas apporter de modifications à ces textes tant que l'évaluation de la situation mondiale en 2008, menée sous les auspices de l'ONU, ne sera pas terminée.

La CICAD a conclu des partenariats, notamment avec la Banque interaméricaine de développement, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Organisation panaméricaine de la santé, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) et le Plan national sur les drogues de l'Espagne. Les programmes d'action de la CICAD relèvent des sections suivantes : le Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM), la réduction de la demande, la réduction de l'offre et les formes optionnelles de développement, la lutte contre le blanchiment des avoirs, le renforcement institutionnel, le développement éducatif et la recherche et l'Observatoire interaméricain des drogues.

- Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM)

Le MEM est un instrument qui sert à mesurer les activités de lutte contre les drogues menées par les 34 États membres de l'OEA au moyen de rapports d'évaluation, nationaux et continentaux, sur les progrès accomplis dans la lutte contre les drogues. En 2006, la Commission a approuvé les rapports de suivi sur les recommandations émanées du troisième cycle d'évaluation (2003-2004).

Avant que ne commence chaque cycle d'évaluation, le Groupe de travail intergouvernemental (GTI) – composé d'un représentant de chaque État membre - entreprend une révision complète du mécanisme afin d'améliorer et de renforcer le processus du MEM, ses instruments et son cycle

d'évaluation. Après avoir examiné les données d'expérience obtenues des trois cycles d'évaluation, le GTI a ramené les indicateurs de 86 à 51, dans le but de simplifier et de mieux cibler le processus. La Commission a approuvé les lignes d'action, les procédures et les indicateurs actualisés du MEM pour le quatrième cycle d'évaluation (2005-2006), consolidant ainsi l'engagement politique des États membres à l'égard de la mission et des buts de la CICAD.

Le quatrième cycle d'évaluation a démarré en juillet avec trois ateliers régionaux destinés à enseigner aux entités nationales de coordination à remplir en ligne le questionnaire sur les indicateurs et à les informer du rôle qu'elles jouent dans le processus et le cycle du MEM. Les ateliers, qui se sont déroulés à la Jamaïque, à El Salvador et en Colombie, ont également donné des renseignements généraux sur les indicateurs et sur le fonctionnement du processus du MEM. Trente-trois États membres y ont participé.

- Réduction de la demande

La section a continué ses activités dans ses deux lignes d'action: la prévention et le traitement. Pour renforcer l'efficacité des programmes de prévention, le Groupe d'experts a examiné les instruments d'évaluation existants et élaboré une série de directives susceptibles d'être utilisées dans les programmes des États membres. Dans le domaine du traitement, elle a organisé un atelier auquel ont participé des spécialistes d'Amérique centrale et de la République dominicaine ainsi que des experts internationaux, qui a évalué les services de counseling et de traitement de la toxicomanie dans les établissements pénitentiaires.

La CICAD et l'Université des Antilles (*University of the West Indies*) ont commencé leurs travaux afin de mettre sur pied un programme de certificat en toxicomanies à l'intention des pays anglophones de la Caraïbe, qui complètera la maîtrise internationale en ligne en toxicomanies destinée aux pays hispanophones, laquelle en est déjà à son troisième cycle académique.

La mise en œuvre de l'accord souscrit par la CICAD et le Conseil national pour la lutte contre les stupéfiants (CONACE) du Chili a permis de tirer profit de la coopération horizontale et de mettre en commun l'expérience pratique du CONACE en matière de prévention de la consommation de drogues, de traitement des toxicomanies et de rééducation. Deux stages de formation ainsi que trois visites sur place (l'Uruguay, la Colombie et le Costa Rica) ont été réalisés et la participation des experts du CONACE à des séminaires internationaux a été favorisée.

- Réduction de l'offre

Le programme de réduction et de contrôle de l'offre a organisé 15 séminaires régionaux de formation, à l'intention des policiers et des agents des douanes, portant sur des questions telles que le contrôle des produits chimiques, la sécurité des agents, la coopération maritime, les profils des conteneurs et des passagers suspects, la sécurité des ports, l'inspection des embarcations et la participation du secteur privé à la sécurité des ports et des aéroports. Ces séminaires se sont tenus dans les pays suivants: Argentine, Îles Vierges britanniques, Bolivie, Colombie, Équateur, Guatemala, Nicaragua, Panama, Pérou, États-Unis, Uruguay et Venezuela.

- Formes optionnelles de développement

Pendant l'étape pilote du projet ACCESO (*Andean Countries Cocoa Export Support Opportunity*/Possibilité de soutien aux exportations de cacao des pays andins), en 2006, la CICAD a financé la formation de 55 techniciens de terrain et est devenue membre d'un consortium modèle, composé de sept institutions péruviennes, qui a créé 48 écoles de terrain destinées aux agriculteurs péruviens, ce qui a permis de couvrir 2.412 hectares. Les bénéficiaires de ce projet ont été 1.229 agriculteurs, originaires de 145 communautés. L'expérience sera étendue sous peu aux autres pays participants : la Bolivie, l'Équateur et la Colombie.

Suite aux recommandations de l'étude sur les effets de la pulvérisation aérienne de glyphosate, un herbicide, pour éliminer les cultures de coca en Colombie, la section a sélectionné une équipe d'experts scientifiques et de personnels de terrain et de laboratoire a été sélectionnée et l'a chargée de définir les composants et le protocole scientifique de la deuxième étape de l'étude. Cette deuxième étape a débuté en novembre 2006 et doit durer deux ans.

- Lutte contre le blanchiment des avoirs

Les programmes de formation à la lutte contre le blanchiment des avoirs ont été destinés à des juges, des magistrats du parquet, des officiers de polices, des fonctionnaires des douanes, des informaticiens des unités de renseignement financier et des fonctionnaires des surintendances des entités financières de la République dominicaine, du Honduras, du Panama, du Guatemala et du Nicaragua. Des simulations de procès pour blanchiment des avoirs ont été réalisées en République dominicaine, à El Salvador, au Costa Rica et au Chili. La section a également organisé des actions de formation à l'intention de fonctionnaires chargés de l'application de la loi (policiers, agents des douanes, magistrats du parquet) du Honduras, d'El Salvador, du Nicaragua, du Guatemala, du Costa Rica, du Panama, de la République dominicaine et du Brésil, dans le cadre du programme intitulé Formation des formateurs.

La CICAD a décidé d'apporter une assistance technique aux États membres pour l'administration des biens provenant du trafic de drogues et du blanchiment des avoirs qui ont été confisqués. Le Groupe d'experts examine actuellement la question afin de préparer un guide des meilleures pratiques de mise en place des systèmes ou programmes nationaux d'administration des actifs confisqués (qui inclura des aspects de la confiscation, de la saisie et de la gestion de ces biens). Elle a également proposé de mettre en œuvre différents programmes pilotes afin d'obtenir une expérience pratique dans l'exécution de ce type de programmes.

- Renforcement institutionnel

La CICAD est consciente que son efficacité réside dans les commissions nationales anti-drogues de ses États membres. Compte tenu de l'importance de ces commissions, elle exécute un programme de formation et de perfectionnement des capacités, destiné aux personnels des commissions nationales anti-drogues.

- Développement éducatif et recherche

La première promotion, composée de 32 personnes, du programme de formation en ligne à la recherche sur la problématique des drogues dans les Amériques destiné aux professionnels de la santé a reçu ses diplômes. La CICAD a élargi ses partenariats avec les universités afin d'inclure les facultés de santé publique, de pédagogie et de médecine et a mis en place plusieurs réseaux d'établissements académiques qui améliorent la conscientisation au problème des drogues.

- Observatoire interaméricain des drogues

L'Observatoire interaméricain des drogues a publié, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), une analyse comparative de la consommation de drogues chez les étudiants du secondaire dans neuf pays sud-américains. Il réalisera une étude comparative similaire de la consommation de drogues dans les foyers au Nicaragua, à El Salvador et au Guatemala. Et il travaille déjà à la réalisation d'une étude comparative de la consommation des drogues chez les étudiants du secondaire dans les pays de la Caraïbe.

Le projet de décentralisation des politiques anti-drogues dans les pays andins, qui bénéficie de l'assistance technique et financière de l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI) et de la Délégation gouvernementale pour le Plan national sur les drogues du Ministère de la santé et de la consommation de l'Espagne continue ses travaux avec les commissions nationales anti-drogues des pays participants, dans le but de renforcer le processus de décentralisation des politiques nationales anti-drogues.

Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE)

Le Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il est chargé d'appuyer les États membres du CICTE lors de leurs réunions ordinaires et préparatoires, d'offrir une assistance technique et des programmes de formation et de promouvoir la coordination et la coopération entre les États membres et avec les organisations multilatérales et internationales afin de prévenir, combattre et éliminer le terrorisme. Le programme du Secrétariat est réparti entre les sections suivantes : contrôles aux frontières, contrôles financiers, protection des infrastructures critiques, exercices de politique antiterroriste et partenariats avec d'autres organisations multilatérales et internationales. De 2002 à septembre 2006, le Secrétariat a été dirigé par M. Steven Monblatt. Actuellement il est exercé par Mme Carol Fuller.

- Contrôles aux frontières

Dans le cadre du programme de sécurité portuaire, l'évaluation des points vulnérables des installations et des capacités des fonctionnaires chargés de la sécurité portuaire ont été menées au Belize, à Antigua-et-Barbuda et à Saint-Kitts-et-Nevis. À partir de ces évaluations, 98 fonctionnaires du Belize ont reçu une formation destinée à améliorer la sécurité des installations portuaires, afin qu'elle soit conforme aux règles établies dans le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (PBIP), adopté par l'Organisation maritime internationale (OMI). Pendant l'entraînement réalisé au Belize, les autorités ont découvert des stupéfiants dans la cale avant d'un navire. Trois membres de l'équipage ont été appréhendés et condamnés à une peine de prison. La firme chargée de réaliser, en 2007, l'évaluation de la

sécurité portuaire puis la formation en la matière dans cinq ports importants de la République dominicaine a été sélectionnée. Le Secrétariat a également participé à un séminaire organisé par le Gouvernement espagnol sur la gestion et la sécurité des ports, à Cartagena (Colombie).

Le programme de sécurité des aéroports a connu une croissance notable au cours de l'année, dispensant une formation à plus de 500 personnes originaires de 19 pays, dans le cadre de 30 cours consacrés à des aspects fondamentaux des normes de sécurité de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Par ailleurs, le Secrétariat a exécuté dans sa totalité l'accord souscrit en 2005 avec l'Agence pour la sécurité des transports des États-Unis (TSA) et financé la participation de fonctionnaires à différents cours de formation de l'OACI ainsi qu'à deux ateliers de perfectionnement en sécurité aéroportuaire donnés par l'OACI, qui se sont tenus à la Jamaïque et au Nicaragua. En outre, il a présenté son programme de sécurité aéroportuaire lors d'un séminaire aéronautique régional, qui s'est déroulé au Centre de formation du Gouvernement espagnol à Santa Cruz (Bolivie).

Dans le cadre du programme sur les documents falsifiés, le Secrétariat a organisé en juillet 2006, à Miami, un séminaire régional sur les passeports et les documents de voyages internationaux et les systèmes d'émission, avec la collaboration de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), auquel ont participé 24 fonctionnaires des pays anglophones de l'OEA. Ce séminaire avait pour but d'améliorer la capacité des participants à détecter les documents de voyage falsifiés et de renforcer ainsi la sécurité des frontières et les liens institutionnels entre les douanes et les organismes chargés de la sécurité aux frontières, et ce, afin de promouvoir la coopération en matière de contrôle et de lutte contre la fraude.

Faute d'un financement, les cours de formation prévus par le programme pour la sécurité des douanes et des bureaux de l'immigration n'ont pas eu lieu en 2006. Toutefois, en novembre, un nouveau projet de coopération avec l'Agence de protection des douanes et des frontières (CBP) du Département de la sécurité intérieure des États-Unis a été mis en route. En décembre 2006, le Secrétariat a finalisé trois évaluations des installations douanières et de la police des frontières, à la Jamaïque, à Sainte-Lucie et à la Grenade, pays où quatre cours de formation seront réalisés en 2007.

- Contrôles financiers

Dans le cadre du programme contre le financement du terrorisme, le Secrétariat a élaboré, sur CD ROM, un manuel en espagnol sur le financement du terrorisme et l'a distribué aux unités de renseignement financier et à d'autres organisations multilatérales et internationales. Ce manuel représente une initiative pionnière qui regroupe les législations, l'analyse des différentes méthodes de financement, des indicateurs d'alerte rapide, des études simplifiées d'affaires et de pratiques optimales en la matière. La CICAD l'utilise dans les cours de formation sur le blanchiment des avoirs qu'elle organise. Les Secrétariats du CICTE et de la CICAD se sont alliés pour proposer un cours, en 2007, sur le financement du terrorisme. Afin d'organiser également des cours dans les pays anglophones de l'OEA, un contrat a été signé afin de traduire le CD en anglais.

Le Secrétariat a participé, en qualité de conférencier, au séminaire sur le financement du terrorisme organisé par la Banque centrale de la République d'Argentine.

- Législation et assistance juridique

Le service d'assistance et de conseil juridique, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a continué de dispenser des services consultatifs aux États membres qui ont entrepris la révision de leur législation en matière de lutte contre le terrorisme afin de la rendre conforme aux obligations imposées par les instruments internationaux et aux prescriptions des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. À la fin de l'année 2006, 22 États membres avaient ratifié la Convention interaméricaine et 85 [sic] avaient ratifié les 13 conventions internationales contre le terrorisme.

Le CICTE et l'ONUDC ont organisé, ensemble, une Conférence ministérielle en avril 2006 à Panama et, en juillet, un atelier en République dominicaine. Ils ont également fourni une assistance technique au Costa Rica, au Mexique et à l'Uruguay. En coordination avec le Gouvernement espagnol, ils ont réalisé un séminaire de formation aux instruments juridiques et aux méthodes utilisées pour juger les affaires de terrorisme à l'intention des juges et des magistrats du parquet. C'était la première fois également qu'une activité du CICTE se déroulait au Centre de formation de l'Espagne à Cartagena (Colombie).

- Protection des infrastructures critiques

Dans le cadre du programme de sécurité cybernétique, le Secrétariat a organisé, en avril, en coopération avec les Services secrets des États-Unis, un séminaire sur la cybercriminalité et le terrorisme à l'intention de 32 fonctionnaires des services de renseignement, de la police et de l'armée de 14 pays de l'OEA. Cet entraînement a complété les efforts conjoints déployés par le CICTE et la REMJA pour mettre en œuvre la stratégie interaméricaine de sécurité cybernétique. L'interprétation simultanée de la manifestation, en anglais et en espagnol, a été distribuée sur DVD à tous les États membres. Le Secrétariat s'efforce de mettre en place un partenariat avec l'Équipe d'intervention en cas d'urgence informatique de la région Asie-Pacifique (APCERT) et a participé en qualité de conférencier à un forum régional, au mois de mars. Il a également participé en qualité de conférencier à deux séminaires internationaux sur les infrastructures critiques : la conférence sur la cybercriminalité (III ICCyber) et la conférence sur la sécurité gouvernementale (SecGov 2006), qui se sont tenues au Brésil en novembre. À la fin de l'année, il a approuvé un nouveau programme de formation destiné à aider les États membres à créer une équipe nationale d'intervention en cas d'incident contre la sécurité informatique (CSIRT) et à former les fonctionnaires officiellement désignés par les gouvernements pour en faire partie. À ce jour, il existe huit équipes CSIRT dans le Continent américain.

Le Programme interaméricain de sécurité des installations touristiques et récréatives a été approuvé par le CICTE en mars 2006, à sa sixième réunion ordinaire, et a été mis en œuvre, en qualité de projet pilote, en août 2006. Ce programme est unique en son genre et vient combler un vide important dans le Continent. Il a déjà eu une incidence positive sur les préparatifs de sécurité des pays qui accueilleront la Coupe du monde de cricket en 2007. 167 fonctionnaires qui sont en première ligne de la sécurité, des directeurs ou des superviseurs de 10 pays anglophones de la

Caraïbe ont été formés dans le cadre de 4 cours qui ont également porté sur l'évaluation des vulnérabilités du secteur touristique (hôtels, transport, bateaux de croisière, stades et lieux de récréation, etc.).

- Autres initiatives

Le Secrétariat continue de considérer l'aide à apporter aux États membres de la Caraïbe en vue de la Coupe du monde de cricket en 2007 comme un objectif hautement prioritaire. Il a également continué de jouer un rôle actif dans les initiatives internationales contre le terrorisme mises en œuvre dans le contexte de l'ONU et d'autres organismes. Il a participé à un exercice de gestion de crise basé sur un scénario de bioterrorisme, organisé par l'INTERPOL, à Santiago du Chili en juillet 2006. Il a conclu un nouveau partenariat avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans la Caraïbe (UN-LIREC) pour soutenir les efforts des États membres pour s'acquitter de leurs obligations aux termes de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU (en matière d'armes de destruction massive). Il a également conclu un partenariat avec l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) afin de promouvoir l'assistance technique aux pays lors de manifestations de masse. Le Secrétariat a participé à une conférence de l'UNICRI en décembre, au siège de l'ONU, pour expliquer les programmes de formation du CICTE destinés à renforcer la sécurité dans les pays qui accueilleront la Coupe du monde de cricket.

Le Secrétariat a fourni une assistance technique à 28 participants de 13 pays dans le cours de formation sur les «Indicateurs précoces d'une activité terroriste», qui s'est tenu à Buenos Aires en avril.

Département de la sécurité publique

- Politiques de sécurité publique

Le Département de la sécurité publique a réalisé une enquête préliminaire pour connaître l'ampleur des problèmes de sécurité dans les Amériques et détecter les domaines d'intervention et les partenaires éventuels de ces interventions. Sur la base de cette enquête, il a pu constater le manque d'informations élémentaires opportunes et fiables ainsi que l'absence de statistiques consolidées, ce qui rend difficile la réalisation d'une analyse comparative entre les pays et permet d'avoir seulement une vue partielle des tendances générales en matière de sécurité. Il observe aussi une participation croissante des entreprises de sécurité privée dans la région et une capacité de gestion et de contrôle de la sécurité inappropriée de la part de nombreux États membres. Les responsables de la sécurité publique sont confrontés à de nouveaux défis, plus complexes, qui sont liés à la qualité et à la quantité des délits commis.

Le Département a également observé l'absence d'une instance politique régionale susceptible d'analyser ces questions et d'en débattre, ainsi que l'inexistence de mécanismes de coopération horizontale. Il essaie de mettre au point un programme de travail sur trois ans qui abordera une série de questions sur lesquelles travaille le Secrétariat général depuis quelques années. Son objectif est d'apporter des réponses aux engagements pris et d'aborder ceux-ci dans une optique intégrale.

- Gangs armés

Le Département a décidé d'adopter une nouvelle approche de cette question compte tenu de l'ampleur qu'elle a acquise, de son impact et de la menace qu'elle représente pour la stabilité et la sécurité de nos pays. C'est pourquoi il l'affronte dans une perspective intégrale, en coordination avec toutes les organisations du Système interaméricain qui luttent contre le problème sous des angles différents. La section chargée de cette problématique a mis au point 9 projets dont la mise en œuvre commencera en 2007 et qui portent aussi bien sur la définition et le classement conceptuel des gangs, les stratégies de prévention, les politiques publiques et l'harmonisation des normes juridiques que sur les systèmes d'information et les stratégies de communication. Différents secteurs de l'Organisation participeront à la mise en œuvre de ces projets. C'est la première fois que la problématique des gangs est concentrée dans un secteur du Secrétariat général, ce qui va permettre sans aucun doute d'améliorer la capacité d'intervention de l'OEA et l'unicité conceptuelle de cette intervention.

- Armes, explosifs et munitions

Les 11 et 12 octobre 2006, s'est tenue, au siège de l'OEA, la deuxième réunion du Groupe d'experts CIFTA-CICAD. Cette rencontre a permis de terminer la loi type sur le marquage et la traçabilité des armes à feu et d'engager un dialogue sur le renforcement des contrôles aux points de sortie. Les 9 et 10 novembre, le Département de la sécurité publique a organisé un séminaire sur la gestion des armes en dépôt et leur destruction, à Santiago du Chili, en collaboration avec la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO), l'UN-LIREC et la Direction générale de la mobilisation du Chili. À cette manifestation ont assisté plus de 40 représentants du gouvernement et d'organisations non gouvernementales qui ont échangé des idées et des données d'expérience sur la gestion des armes en dépôt, leurs différents degrés de sécurité et leur destruction ultérieure. Il espère répéter cette initiative en 2007 dans d'autres régions du Continent.

Par ailleurs, deux initiatives destinées à appuyer les gouvernements du Nicaragua et de la Colombie dans la destruction des armes, des munitions et des engins explosifs se sont matérialisées. Au Nicaragua, il a été prévu de détruire de 900 à 1.000 tonnes de munitions et en Colombie, on espère détruire 18.000 armes à feu et 2,7 millions de munitions confisquées dans le cadre du processus de démobilisation des paramilitaires. Les processus de destruction commenceront dans ces deux pays au début de l'année 2007.

- Programme d'action intégrale contre les mines antipersonnel (AICMA)

Étant donné que le soutien apporté aux États membres de l'OEA en matière de réconciliation nationale, de renforcement de la paix et de respect des engagements pris en tant qu'États parties à la Convention d'Ottawa fait partie de son mandat, le Programme continue d'appuyer les activités de déminage en Colombie, en Équateur, au Nicaragua et au Pérou. Ses objectifs sont toujours la mobilisation de fonds en provenance de la communauté internationale, la gestion des ressources et la coordination du programme d'un point de vue diplomatique et politique. La section a fait connaître le portefeuille de projets qui comprend le profil des programmes nationaux de déminage ainsi que les besoins financiers pour leur mise en œuvre en 2007. Le leadership de

l'OEA, en appui à la Convention d'Ottawa, s'est traduit par sa participation active à la septième réunion des États parties à la Convention en septembre 2006 et par la présentation des réalisations du programme à la communauté des donateurs lors de cette réunion et d'autres forums internationaux.

En 2006, avec l'assistance technique de l'Organisation interaméricaine de défense, la section a appuyé les efforts des États membres pour éliminer près de 6.500 mines antipersonnel, lesquels se sont soldés par le nettoyage de près de 400.000 mètres carrés de terrain dans les pays touchés. Les efforts accomplis par le Nicaragua qui prévoit de conclure son Plan national de déminage à la fin de l'année 2007 sont particulièrement notoires. Lorsque les opérations auront pris fin au Nicaragua, l'Amérique centrale sera la première région du monde exempte de mines antipersonnel. Il convient également de souligner les activités menées en Colombie où on est parvenu à conclure le déminage humanitaire de deux zones minées supplémentaires, qui viennent s'ajouter aux 34 zones relevant de la compétence de l'État colombien. Par ailleurs un service a été créé au sein des Forces armées colombiennes pour faire face aux urgences humanitaires provoquées par les mines. Il entrera en fonction en 2007.

Pour aider les survivants d'accidents provoqués par les mines et les engins non explosés, l'AICMA a appuyé, jusqu'à la fin 2006, la rééducation physique et psychologique d'environ mille victimes. Cette même année, au Nicaragua, il a continué d'appuyer les survivants des mines avec un programme de formation professionnelle post-rééducation, en collaboration avec l'Institut national technologique du Nicaragua, qui a formé plus de 219 personnes. À partir de 2007, le programme d'assistance intégrale aux victimes sera étendu à l'échelon régional en Amérique centrale, grâce à l'appui de plusieurs organisations nationales et internationales. Parallèlement, en Colombie, l'OEA a mis en place un programme d'aide aux victimes, par l'intermédiaire du Centre de rééducation intégrale de la Colombie, afin d'épauler la rééducation physique et psychologique d'un certain nombre de survivants des mines sur les 3000 ou plus que compte le pays. Dans le cadre de l'éducation préventive destinée aux populations touchées par les mines, l'AICMA a soutenu les campagnes de sensibilisation qui ont diffusé des informations sur le danger que représente ce fléau pour plus de 225.000 personnes qui vivent dans les zones minées.

Les contributions financières reçues par l'AICMA en 2006 se sont élevées à 6,7 millions de dollars environ. On prévoit qu'en 2007 les besoins budgétaires qui permettront d'assurer la continuité des programmes de déminage en Équateur, au Pérou et en Colombie, de conclure les travaux au Nicaragua, d'étendre le programme d'aide aux victimes et les initiatives de destruction des munitions et des armes atteindront près de 6 millions de dollars.

- Traite des personnes

En mars 2006, s'est tenue dans l'île de Margarita (République bolivarienne du Venezuela) la première réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes. À la fin de ce même mois, le Département de la sécurité publique a présenté à La Paz (Bolivie) les résultats, les recommandations et les actions à entreprendre pour lutter contre la traite des personnes au gouvernement qui venait d'être élu et à la société civile, avec la collaboration et le co-parrainage, en autres, des États membres, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et de

l'organisation suédoise *Save the Children*. De même, en juin 2006, s'est tenu à Port-au-Prince (Haïti) un séminaire-atelier à l'intention d'agents de sécurité sur le fléau que représente la traite des personnes et la violation aux droits de la personne qu'elle constitue ainsi que sur les meilleures pratiques et les cadres juridiques pour lutter contre le problème. À Belize, en août, s'est déroulé un séminaire pour les formateurs dont le but était de combattre la traite des personnes grâce à l'utilisation de portails électroniques présentant les personnes portées disparues. Plus de 140 agents de sécurité ont reçu une formation dans le cadre de ce séminaire. Et en novembre, le Département de la sécurité publique a organisé un séminaire de formation et d'échange d'informations entre les forces de sécurité affectées dans la zone jouxtant la frontière entre le Belize et le Guatemala, où près de 85 participants ont identifié des mécanismes de coopération destinés à combattre la traite des personnes dans les deux pays.

Le Département de la sécurité publique a dirigé la présentation des questions liées à la lutte contre la traite des personnes dans les Amériques, des succès remportés et des défis à relever dans différentes manifestations. Il faut mentionner plus particulièrement la rencontre internationale de Cascais (Portugal) en mai 2006, celle de Madrid en mai 2006, celle de Saint-Martin en juin 2006, celle de Stockholm en juin 2006, celle de Porto Rico en août 2006, celle de Buenos Aires en novembre 2006 et celle de Bilbao (Espagne) en décembre 2006.

- Criminalité internationale organisée

Entre avril et décembre 2006, le Département de la sécurité publique a appuyé la Commission spéciale contre la criminalité internationale organisée (CEDOT) du Conseil permanent pendant les réunions où ont été débattus le contenu et le libellé du Plan d'action continental contre la criminalité internationale organisée qui a finalement été approuvé par le Conseil permanent de l'Organisation le 24 octobre 2006. Il a également participé à plusieurs séminaires, ateliers et réunions, comme le séminaire d'experts sur la criminalité organisée et son impact sur les sociétés démocratiques, qui s'est tenu à San José (Costa Rica) les 15 et 16 mai 2006, la réunion des experts chargés de l'élaboration de la première loi type d'Amérique latine sur la protection des témoins, organisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) qui s'est déroulée à Santiago du Chili du 22 au 25 juillet 2006 et la première réunion régionale de l'Association mondiale des magistrats du parquet pour l'Amérique latine, qui s'est également tenue à Santiago du Chili, du 25 au 27 juillet, et dont le but était d'examiner, dans une perspective de comparaison, la protection des victimes et des témoins.

Le Département a également été chargé de différents aspects des préparatifs de la première rencontre ibéro-américaine des ministères publics et de la police intitulée «Un partenariat au service de la justice: des défis partagés», qui s'est déroulée à Santiago du Chili du 7 au 9 novembre 2006 et il a participé à cette manifestation. Il a appuyé l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) pour l'organisation de l'atelier sous-régional sur l'Utilisation des opérations sous couverture et la surveillance électronique dans la lutte contre la criminalité organisée et la corruption, qui s'est tenu à Tegucigalpa (Honduras), les 16 et 17 novembre 2006. La manifestation a constitué une initiative conjointe des Nations Unies et de l'OEA.